

Commune-test pour les permis de conduire

Le nouveau modèle de permis de conduire est sorti des ateliers fédéraux. Rochefort fait partie des huit communes pilotes.

● Laurent GUYOT

Après avoir été désignée, en son temps, en tant que ville pilote pour la délivrance des cartes d'identité électronique, la cité des Roches vient de recevoir la même marque de confiance de la part des autorités fédérales quant aux nouveaux permis de conduire. Cela faisait un an que le personnel responsable se formait en conséquence et récemment, le premier sésame *nouvelle tendance* a été délivré. Pour la petite histoire, c'est un agent communal, Marcel Maquinay, qui en a été l'heureux bénéficiaire.

Plus cher ? À relativiser

Le nouveau permis se présente sous le même format que celui de la carte d'identité et est protégé par le même type de film en plastique rigide. La taille, la soli-



Marcel Maquinay a reçu son permis de conduire «new-look» des mains du maire François Bellot.

dité : premiers avantages. Que rejoint la mise en conformité hâtive avec des normes européennes qui rendront ce modèle obligatoire à l'horizon 2025.

Et le coût dans tout ça ? Mauvaise nouvelle, ce sera plus cher : on passe de 16 à 20 €. Et fini la durée de vie illimitée. On en reviendra à dix ans, histoire que

votre binette corresponde toujours bien à la photo. « On pourrait donc logiquement en arriver à la conclusion qu'il en coûtera davantage au citoyen, dit le bourgmestre François Bellot. Mais ce constat est à relativiser. Il ne sera plus nécessaire de venir avec une photo, puisque nos services téléchargeront ce cliché depuis la base de

données générée lors de la réalisation de la carte d'identité électronique. Et puis plusieurs normes changent concomitamment, comme celle qui fait passer de cinq à trois ans la durée de vie d'une sélection médicale. Donc, tout mis un dans l'autre, le coût global de l'obtention d'un permis de conduire tendra au statu quo. »

Intéressant pour la commune

Cette expérience pilote s'étendra sur une durée d'un an. Après quoi les huit villes partenaires désignées en Région wallonne par le Fédéral (Rochefort et Gembloux sont les deux seules en province de Namur) feront part de leurs remarques aux autorités responsables. Et si nécessaire, des adaptations seront envisagées. « Parmi celles-ci, il ne m'étonnerait pas que la taille des caractères d'imprimerie figurant au verso soit revue à la hausse, remarque le maire. Car c'est vrai que c'est tout de même fort petit. Être ainsi un relais pour un niveau de pouvoir supérieur, c'est une belle marque de reconnaissance. Cela prouve que la rigueur de travail affichée par nos services est appréciée dans d'autres sphères que le lanterneau communal au sens strict. Et puis d'autres avantages en découlent : nos préposés, leur responsable Étienne Deloyer en tête, seront d'ores et déjà formés, qui mieux est sans que ceci n'ait coûté le moindre euro à la Ville. Et nous pourrons faire office de relais auprès des communes avoisinantes quand celles-ci se verront dans l'obligation d'appliquer le système que nous sommes occupés à tester. » ■